

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :  
le vendredi 30 août 2024 à 18 heures précises.**

**A Servoz, le 26 août 2024.**



**Monsieur le Maire,**

**Nicolas EVRARD.**

## Ordre du jour :

*Session ordinaire*

- Etat civil
- Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal
- Affaires administratives :
  - ♦ Modernisation du logo de la commune
  - ♦ Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire : modification de la délibération numéro 22/2020
- Affaires financières :
  - ♦ Etude d'Avant-Projet Sommaire de rénovation et mise aux normes de la salle Jean Morel – demande de subvention de Fonds Européen au titre du programme LEADER – modification de la délibération numéro 42/2024
  - ♦ Approbation de la convention relative à l'avance de trésorerie par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
  - ♦ Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de réhabilitation des intérieurs et des abords de l'église Saint-Loup – choix de l'établissement bancaire
  - ♦ Approbation de la convention relative au versement d'un fonds de concours par la Commune des Houches à la Commune de Servoz pour le financement des travaux d'extension de locaux de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire – retrait de la délibération numéro 54/2023
- Marchés publics :
  - ♦ Travaux de restauration des intérieurs de l'église Saint-Loup :
    - Mission de coordination sécurité et protection de la santé : approbation de l'avenant numéro 1
    - Mission de maîtrise d'œuvre : approbation de l'avenant numéro 7
- Ressources humaines :
  - ♦ Service enfance – création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet
  - ♦ Service enfance – modification du temps de travail de deux emplois permanents d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (inférieur à 10 % du temps de travail initial) : augmentation du temps de travail
- Aménagement du territoire :
  - ♦ Définition des zones d'accélération de production des énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Servoz
- Urbanisme – affaires foncières :
  - ♦ Autorisations d'urbanisme
  - ♦ Acquisition de deux parcelles – chemin des Lanches
  - ♦ Procédure contentieuse devant le tribunal correctionnel de Bonneville – affaire CHANTREL Bernard/GARNIER Régine – autorisation du Maire à ester en justice
- Information : réglementation des meublés de tourisme : instauration du numéro d'enregistrement et déclaration d'usage
- Questions diverses